

PROGRAMME MAC SST



PRÉ-REQUIS : Être titulaire du SST délivré par une entité habilitée.

Les titulaires du certificat APS (*Acteur Prévention Secours*) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST (*dans cette hypothèse, le MAC SST ne leur permettra de maintenir et d'actualiser que leur compétence en SST*).

OBJECTIFS de la FORMATION :

Le SST est un salarié de l'entreprise qui sera capable de maintenir ses compétences pour :

- 1/ D'intervenir face à une situation d'accident du travail,*
- 2/ De contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.*

DURÉE TOTALE :

7 heures en présentiel.

NOMBRE DE STAGAIRES :

De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum (*en intra*)
ou se faire en inter-entreprises (*voir calendrier sur notre site*)

ENCADREMENT DE LA FORMATION :

La formation est dispensée par un Organisme de Formation qui est habilité par l'INRS pour former des SST et est encadrée par un formateur titulaire du certificat « formateur SST » valide.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES et ÉVALUATIONS FORMATIVES:

Le stage s'appuie sur une méthode active : interrogative, démonstrative et applicative avec des exposés, débats.

Les évaluations formatives seront faites à partir de : QCM, démonstrations, mises en situations d'accident simulés...

SUPPORTS :

Un aide-mémoire (*si perdu*), un nouveau certificat SST et un macaron SST.

VALIDATION :

Organisées en fin de formation, les épreuves certificatives porteront seulement sur les compétences, protéger, examiner, faire alerter et secourir et sur un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

La totalité des épreuves certificatives n'excédera pas une heure

Tarif à partir de 650,00 € net de taxes

150,00 € par personne en inter-entreprises

HANDICAP :

Merci de contacter notre référent au **06.63.02.59.25**
afin de déterminer si des adaptations sont envisageables.

PROGRAMME de cette journée

Première demi-journée :

- Présentation de la formation et de son organisation,
- Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours,
- Une partie consacrée à l'actualisation de la formation :
 - *Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement,*
 - *Aux éventuelles modifications ou évolutions de l'entreprise en matière de prévention,*
 - *Aux modifications du programme.*

Deuxième demi-journée :

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail,
- Épreuves certificatives,
- Bilan de la formation.

MODALITÉS DE CERTIFICATION :

Deux épreuves certificatives sont organisées :

ÉPREUVE CERTIFICATIVE n° 1 (portant sur les compétences 2, 3, 4 et 5)

Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur.

Le candidat devra démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à une situation d'accident proposée.

ÉPREUVE CERTIFICATIVE n° 2 (portant sur les compétences 6, 7 et 8)

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve n° 1, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences

*Pour plus d'informations,
visitez notre site internet à l'adresse suivante :*

<http://www.tremat-formation.fr/>

Tarif à partir de 650,00 € net de taxes
Et 150,00 € / par personne en inter-entreprises

Inscription par mail à sylvie@tremat-formation.fr
ou par téléphone au 06.63.02.59.25

*Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire
pour la mise en œuvre des formations.*

EIRL LAMBERT Sylvie - 14, chemin de Ravareil - 69560 TERNAY
Tél. : 06.63.02.59.25 - sylvie@tremat-formation.fr
SIRET 527 938 047 000 26 - APE 8559 A